



AVENANT N°4 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS
ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN ET
L'EPIC « OFFICE DE TOURISME PEROUGES – BUGEY – PLAINE DE L'AIN »

ENTRE D'UNE PART,

- La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dont le siège est situé 143 rue du Château à 01150 Chazey-sur-Ain, représentée par son Président dument habilité à cet effet et ci-après désignée « la CCPA » ;

ET D'AUTRE PART,

- L'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) « Office de tourisme Pérourges – Bugey – Plaine de l'Ain », créé par le Conseil communautaire de la Plaine de l'Ain du 16 novembre 2017, sise 143 rue du Château 01150 CHAZEY-SUR-AIN, représentée par son président en exercice habilité à cet effet, et ci-après désigné « l'EPIC » ;

VU la délibération communautaire n°2017-247, en date du 16 novembre 2017 relative à la création de l'Office de Tourisme communautaire sous forme d'EPIC à compter du 1^{er} janvier 2018 ;

VU la délibération communautaire n°2020-228, en date du 10 décembre 2020 relative à la modification des statuts de l'EPIC ;

VU la délibération communautaire n°2021-034, en date du 11 février 2021, relative à la délégation de missions à l'office de tourisme communautaire en EPIC ;

VU la délibération communautaire n°2023-079, en date du 23 mars 2023, relative au Budget principal 2023 ;

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 :

Le présent avenant complète comme suit l'article 4 « MOYENS APPORTES PAR LA CCPA POUR L'APPLICATION DE CETTE COMPETENCE » de la convention initiale citée en référence :

- Moyens financiers :

Après accord favorable du 23 mars 2023 sur le Budget 2023 de l'EPIC, la CCPA attribue, lors de son Budget primitif 2023, un montant de 414 000 € à l'EPIC pour son fonctionnement 2023.

Le solde de la subvention est versé après vote du Budget primitif 2023 et selon les conditions définies dans la convention initiale.

Fait à Chazey-sur-Ain, en deux exemplaires originaux, le ... mars 2023.

Le Président de l'Office de tourisme
Pérourges Bugey Plaine de l'Ain,

Le Président de la Communauté
de communes de la Plaine de l'Ain,

Jacques ROLLAND

Jean-Louis GUYADER